



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Résilier son contrat de communications électroniques suite à sa modification

[Accéder au Modèle de document](#)

Permet de résilier son contrat de téléphonie mobile ou de fourniture d'accès à internet en cas de modification du service prévu au contrat sans l'accord de l'abonné.

- [Communications électroniques \(téléphone, internet, télévision\)](#)



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R608>